Commune de Velving

Bulletin Municipal

Février 2023 // Numéro 52

Sommaire

Le Mot du Maire
Travaux 2022
Réalisations diverses
Projet de travaux pour 2023
Ramassage des ordures ménagères
Couverture mobile
Velving et ses instituteurs/trices
Visites de 2 sénatrices
Etat civil
Aménagement de la place
Ces Velvingois/geoises venus d'autres horizons

Le mot du Maire

Chères Velvingeoises, chers Velvingeois,

Une nouvelle année vient de se terminer. 2022 aura été pleine d'inquiétudes : les contaminations par le COVID continuent, mais il va falloir vivre avec comme nous le faisons déjà avec la grippe. Le pouvoir d'achat des français diminue avec l'inflation en hausse et le prix de l'énergie qui ne cesse d'augmenter. Le changement climatique avec des périodes de sécheresse de plus en plus longues et des variations de température de plus de 15°C en 48h. La guerre en Ukraine qui se prolonge. La réforme des retraites qui mobilise beaucoup d'opposants dans notre pays. Mais nous n'avons pas le choix, la nature humaine a toujours fait face aux difficultés de la vie.

A Velving nous avons tout de même réussi à travailler pour le bien de tous, mais il n'est pas facile de contenter tout le monde. Le conseil municipal doit faire des choix en fonction des finances de la commune et des convictions de chacun. Vous trouverez ci-après le détail des principales réalisations en 2022 ainsi que les projets pour l'année 2023. Je remercie également tous les bénévoles qui tout au long de l'année sont prêts à donner un coup de main, nous sommes une petite commune et nous n'avons pas d'ouvriers communaux, alors un peu de solidarité est la bienvenue.

Pour terminer je vous souhaite à tous au nom de l'équipe municipale une bonne année 2023 et surtout le plus important : la santé.

Michel Arnould

Travaux 2022

VELVING 28/03/2022

Des travaux d'aménagement prévus rue du Moulin

Des travaux de voirie sont prévus avec la création d un aménagement piéton. Photo RL

Programme chargé lors de la dernière réunion du conseil municipal de Velving. Les élus ont adopté le compte administratif ainsi que le compte de gestion 2021 présentant tous les deux un excédent de clôture de l'exercice de 227 768 73 €.

Le conseil municipal a décidé de maintenir le taux des 2 taxes directes soit : 18.75 % pour la taxe foncière sur le bâti et 32.80 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Puis, ce fut l'adoption du budget primitif 2022 équilibré à 364 295,96 € en recettes et dépenses de fonctionnement et 283 400 € en recettes et dépenses d'investissement.

De gros travaux d'aménagement rue du Moulin ont été décidés et c'est la société Eurovia qui va réaliser les travaux pour un montant de 75 046 € HT. À noter qu'une subvention de 15 009 € au titre de la DETR ainsi qu'une subvention de 15 000 € au titre du dispositif Ambition Moselle ont été accordées.

Le conseil municipal a accepté le programme de travaux sylvicoles pour l'année 2022 proposé par l'ONF, pour un montant de 6 200 € HT. Il a décidé de confier l'entretien de l'éclairage public pour 2022 à l'entreprise Lauer de Merten pour un montant de 309,60 € TTC.

Après présentation du rapport annuel du service des eaux potables 2020 proposé par le syndicat mixte des eaux de Boulay, le conseil municipal l'a approuvé.

Rue du moulin

La réfection de la rue du moulin a été réalisée par la société *EUROVIA* de Florange. Nous avons profité de ces travaux pour élargir la chaussée et permettre la création d'un espace piétons qui peut être partagé avec les véhicules routiers en cas de croisement dans la rue. Ces travaux d'un montant de 90 538,20€ HT ont été subventionnés par l'état au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 15 009€ ainsi que par une subvention du département de la Moselle au titre d'AMBITION MOSELLE à hauteur de 15 000 €.
Une réception a eu lieu avec la présence de Mme Ginette Magras et M Jean-Paul Dastillung, conseillers départementaux ainsi que M Bruno Charlot, sous-Préfet de Forbach-Boulay.

VELVING 26/03/2022

Inauguration de la rue du Moulin

La rue du Moulin a été rénovée pour un montant de 75 046 € HT. Photo RL

Une inauguration de la rue du Moulin, fraîchement rénovée, a été organisée par la municipalité de Velving. De nombreuses personnalités publiques ont parcouru cette rue : Bruno Charlot, sous-préfet de Forbach-Boulay, Ginette Magras, vice-présidente du Conseil départemental, Jean-Paul Dastillung conseiller départemental, accompagnés de Michel Arnould, maire de la commune, ainsi que des conseillers municipaux et des représentants de l'entreprise Eurovia de Florange qui a réalisé les travaux.

La chaussée a été élargie avec la création d'un espace piéton. Pour un coût de 75 046 € HT, la commune a bénéficié d'une subvention de l'état au titre de la DETR d'un montant de 15 009 € ainsi que d'une subvention du conseil départemental au titre d'« Ambition Moselle » d'un montant de 15 000 €. Le maire a remercié l'État ainsi que le département pour ces aides.

Aménagement du parvis de l'église

C'est également la société *EUROVIA* qui a réalisé cet aménagement en béton désactivé. Nous avons supprimé la marche à l'entrée de l'église pour permettre un accès plus facile aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux d'un montant de 6 295€ HT n'ont pas bénéficié de subvention. Une économie de 1 100€ a été réalisée grâce à la démolition de l'ancien béton par des bénévoles. Encore merci à eux.

Etanchéité du mur de la salle des fêtes

Le mur de la salle des fêtes subissant des infiltrations d'eau, la commune a fait appel à l'entreprise *SCHWEITZER* de Velving pour la pose de plaques en aluminium recouvrant l'espace entre le mur du cimetière et la salle, pour un montant de 3 387,55€ HT. **Attention cet aménagement est fragile, il est interdit de marcher sur le mur du cimetière.**

Installation d'un poteau d'incendie

Suite aux prévisions de constructions dans la rue de l'église en direction de la forêt, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a préconisé l'installation d'un poteau d'incendie. Pour des raisons techniques celui-ci a été installé au carrefour de la rue de l'église et de la rue des fontaines. Pour un montant de 5 134,55 € HT, nous avons bénéficié d'une subvention de l'état au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) d'un montant de 2 380 €.

Réalisations diverses

Réalisation d'une cunette

Par période de fortes pluies, l'eau ruisselle du chemin forestier sur la route allant à Brettnach, celle-ci ravine la route et la détériore. Une cunette a donc été réalisée par de courageux bénévoles. Elle a pour mission de détourner l'eau pour la diriger vers le fossé. Un grand merci à ces volontaires.

VELVING 27/5/2022

Les bénévoles nettoient l'église

Pascal, Pascal, Francis, Monique Marijo, Chantal, Michel Lucien ainsi que Paulette, Christine et Josy (absents sur la photo) ont donné de leur temps pour nettoyer l'église. Plusieurs heures ont été nécessaires pour venir à bout de la poussière ainsi que des toiles d'araignées qui ont colonisé l'édifice.

EN IMAGE

VELVING 07/05/2022

Nettoyage de printemps dans la commune

Malgré une météo plus hivernale que printanière, une dizaine de courageux ont sillonné les bords de route entre Velving, Valmunster et Téterchen, ainsi que le chemin vers la forêt, pour ramasser les détritus laissés par des individus peu scrupuleux. Une remorque de déchets de toutes sortes a ainsi été collectée en quelques heures.

VELVING 08/08/2022

La forêt gérée de façon durable

La commune de Velving s'est engagée à la certification PEFC Grand Est (Programme européen des forêts certifiées) pour sa forêt. Cette certification atteste d'un bois issu d'une forêt gérée de façon durable et permet aux acheteurs du bois de bénéficier de la notoriété de cette marque internationale. Un panneau d'information a été installé à l'entrée de la forêt.

Photo RL

Projet de travaux pour 2023

Le conseil municipal a en projet l'aménagement du parking de la salle des fêtes ainsi que des travaux de voirie dans la rue des fontaines.

Concernant le parking, il est prévu de matérialiser environ 25 places de parking en pavés drainants, d'améliorer la circulation des véhicules et des personnes avec des parties en enrobé et de maintenir une partie de l'espace en gazon.

Pour la voirie de la rue des fontaines, il est envisagé la réfection de la grille de récupération des eaux de ruissellement ainsi que la pose d'enrobé pour prolonger la voirie en direction de la nouvelle construction, il est également prévu de prolonger le trottoir.

L'ensemble de ces travaux représente un budget de 99 781,50 € HT, somme considérable pour notre commune mais des demandes de subventions sont en cours.

Nous espérons avoir des réponses positives pour pouvoir réaliser rapidement ces travaux.

D'autres travaux seront programmés au fil de l'eau en fonction des finances communales.

Les subventions espérées pour ces projets :

DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) *: 20% (19 956,30 €)*

AMBITION MOSELLE : 20%

Région Grand Est : 20 %

Soit un total de subvention de 59 868,90 €

VELVING

13/10/2022

Le parking de la salle des fêtes va être aménagé

En plus du parking de la salle des fêtes, la rue des fontaines à Velving va également être aménagée. Photo RL

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal de Velving a abordé les points suivants.

Aménagement du parking de la salle des fêtes

Après délibération, le conseil municipal a décidé d'aménager la rue des fontaines et son parking. Le montant des travaux s'élève à 99 781,50 € HT. Pour ces travaux, des demandes de subvention vont être réalisées au titre de la Detr, au Département dans le cadre du programme « Ambition Moselle », à la Région via le plan « cadre de vie et service de proximité » ainsi qu'à l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Cela permettra d'obtenir 25 emplacements de parking qui seront délimités par la pose de pavés drainants.

Bois d'affouage et coupes en forêt communale

Le prix du bois d'affouage a été fixé à 8 € pour les rémanents à incinérer, à 10 € selon les difficultés pour les personnes de la commune et de 11 € pour les rémanents à incinérer à 13 € selon les difficultés pour les personnes hors commune. Par ailleurs, l'état de prévision des coupes en forêt communale pour 2023 a été présenté par l'Office national des forêts. Le conseil municipal a accepté le programme de travaux d'exploitation pour une recette brute estimée à 50 044 €.

Travaux à la salle des fêtes

Des travaux d'étanchéité vont être effectués sur un mur de la salle des fêtes. Le devis de la société Eurl Toitures Schweitzer de Velving a été accepté, pour un montant de 3 387,55 € HT.

Correspondant défense et incendie

Dans le cadre de la loi Matras du 25 novembre 2021, le maire Michel Arnould désigne Pascal Bock comme correspondant défense et incendie pour la commune de Velving.

Ramassage des ordures ménagères

Nous devrions connaître un changement en ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères, en effet des bacs de collecte jaunes seront installés prochainement à proximité de ceux prévus pour le verre et le carton. Cela signifiera, la fin de l'utilisation des sacs orange. Il faudra donc se déplacer pour déposer tous les déchets recyclables dans ces bacs. Seuls seront à mettre dans votre bac personnel les sacs bleus et verts. Encore un changement dans nos habitudes.

Une borne bleue installée au village

Une borne bleue, destinée à recevoir les déchets fibreux, a été installée à Velving. Elle se trouve sur le parking de la salle des fêtes, à proximité du bac à verre. Vous pouvez déjà y mettre vos papiers et petits emballages en carton non souillés. Ces déchets sont à déposer en vrac, sans sac. Il faudra aplatir les emballages en carton. À noter que les gros cartons sont à déposer en déchetterie.

Couverture mobile

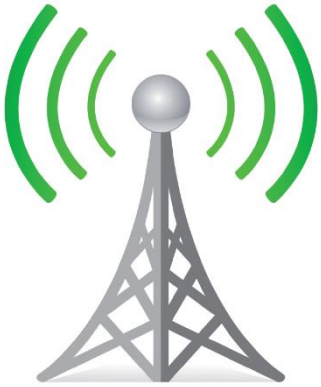

Nous avons la possibilité d'installer une antenne relais pour la téléphonie mobile sur le ban de la commune, afin d'améliorer la couverture des réseaux de téléphonie, en effet beaucoup de personnes se plaignent de la qualité de réception de leur téléphone.
Une réunion publique a eu lieu le 07 février dernier, en présence de 37 personnes dont : M Depierre et Mme Le Vaillant, représentants de SFR ; M Ujma, représentant la communauté de communes ; 5 représentants des associations CCARRA (qui informe sur les antennes relais et notamment leurs risques) et LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et 8 conseillers municipaux de la commune de Velving.
Après la présentation du dispositif par le maire, M Arnould, M Depierre a pris la parole pour des informations plus techniques.
Un débat s'en est suivi avec quelques échanges musclés avec l'opposition mais cela est resté très correct.
La réunion a duré 1h30 et tous les participants sont restés sur leur position.
C'est le conseil municipal, lors de sa prochaine réunion, qui prendra la décision finale.

Velving et ses instituteurs/trices

Rédigé par Chantal TOULZA

1991 à 1996 : Mme HERMANN Sophie

1996 à 1997 : Mme MEZIANI Myriam

1997 à 1998 : Mme SOUFFLET Mylène (qui s'est mariée et est devenue Mme SCHAAD)

1999 à 2002 : Mme SCHAAD Mylène

En 2003 : M SIEGER Nicolas et M DENET Laurent

2004 à 2007 : M SIEGER Nicolas

2007 à 2008 : M ROBINET Aurélien

2008 à 2009 : Mme UNTEREINER Céline

Nous ne sommes pas parvenus à retrouver des dates précises avant 1991, mais nous savons qu'il y a eu M DELABY Marc, M WIRTZ Joseph, M BECKER Egon et M HETTINGER Nicolas. Durant ces périodes il y a également des remplaçants ponctuels qui sont intervenus dans notre école.

L'école de Velving a fermé définitivement ses portes en 2009.
Les enfants sont scolarisés depuis, à l'école maternelle et primaire de Téterchen.

Repas des anciens

Les communes de Velving et de Valmunster ont honoré les anciens des 2 villages lors d'une journée ponctuée par un succulent repas et des animations. Le maire honoraire de Velving, Gérard Fischer, ainsi que l'Abbé Kaiser, curé de la paroisse ont répondu présent à cette invitation. Les maires des 2 communes (Michel Arnould - Velving et Denis Butterbach - Valmunster) ont accueilli l'assemblée par un discours retraçant entre autre les derniers travaux réalisés dans les 2 communes. Le repas a été servi par les conseillers municipaux et les bénévoles du foyer rural. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Visites de 2 sénatrices

Durant cette année 2022, le maire, ainsi que les conseillers municipaux ont accueilli 2 sénatrices : Mme Catherine BELRHITI, sénatrice de la Moselle et conseillère régionale, en juin 2022. Mme Christine HERTZOG, sénatrice de la Moselle et conseillère départementale, en décembre 2022. Cela a été l'occasion d'échanger sur les projets pour la commune.

Catherine BELRHITI

Christine HERTZOG

Etat civil 2022

Naissance : Gabin le 12 novembre, fils de Mme Laura ARNOULD et de M Christophe SCHUTZ

Mariage : Mme Margaux GUERIN et M Sacha DIVO, le 05 novembre

06/11/2022

VELVING Mariage

Margaux et Sacha

Ce samedi, en mairie de Velving, Michel Arnould, maire de la commune, a uni par les liens du mariage Margaux Guerin, assistante d'éducation et Sacha Divo, développeur informatique.
Ils résident dans la commune.
Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

VELVING Naissance

Bienvenu à Gabin

Nous apprenons la naissance de Gabin, premier enfant de Christophe Schutz et de Laura Arnould, domiciliés dans la commune. Gabin est le petit-fils de Michel Arnould, maire de la commune.
Félicitations aux jeunes parents et tous nos vœux de prospérité au bébé.

Décès : Mme Joséphine STOSSE le 18 mars

Mme Isabelle SCHMITT le 02 avril

Mme Marie SPIEGEL le 26 novembre

Aménagement de la place

Suite aux travaux de démolition de la grange en 2019, la municipalité avait dans un premier temps semé du gazon à cet emplacement, depuis des changements ont eu lieu et qui ont permis d'embellir cette place. En effet, des bénévoles ont pris de leur temps pour y planter arbustes et plantes, mais il y a eu également l'installation d'un hôtel à insectes, de mangeoires pour les oiseaux et en dernier lieu la mise en place d'un banc.
La municipalité tient à remercier chaleureusement ces volontaires, qui par leur action, ont amélioré le cadre de vie du village.

Auparavant

Aujourd'hui

Ces Velvingeois/geoises venus d'autres horizons

Rédigé par Chantal TOULZA

Le conseil municipal de Velving a décidé de s'intéresser cette année à certains de ses habitants venus d'autres régions de France ou de l'étranger, qui ont fait le choix de venir s'installer dans notre commune.
Nous dressons ci-après le portrait de trois d'entre eux :

Gaëlle et Geoffrey SABIRON

Ils sont venus s'installer en Lorraine pour des raisons professionnelles il y a 20 années, ils sont enseignants tous les deux dans deux collèges du secteur.
En 2006, ils sont venus habiter à Velving, en faisant l'acquisition d'une maison dans le village. Leur choix s'est porté sur cette localité au départ car ce village est à mi-chemin entre leurs deux collèges. Ils voulaient une vie à la campagne, au vert, pas loin de la forêt et une maison avec de l'espace pour leur fille qui naîtra 1 an plus tard.

Après maintenant presque 16 ans passés à Velving, ils ne regrettent pas leur choix. La Lorraine est leur terre d'adoption maintenant et ils aiment cette région qui les a si bien accueillis mais qui a de grosses différences avec le Centre : un accent reconnaissable, des noms de villages parfois difficiles à prononcer pour des non-germanophones, des expressions uniques (« faire bleu, mettre ses Gumi, clancher une porte) qui ont valu quelques incompréhensions, une cuisine si variée (surtout pour fêter Noël, les spritz sont devenus incontournables), des jours fériés supplémentaires, des cours de religion obligatoires à l'école, une histoire récente très tourmentée, des personnes qui décorent leur maison à de nombreuses occasions…

Gaëlle fait partie du conseil municipal depuis les dernières élections.
Elle est originaire de la région Centre-Val de Loire, dans le département du Loiret (45) et plus précisément de la commune de Pithiviers.
Pithiviers est une commune de plus de 9 000 habitants, qui se situe à environ 450 km de Velving, où il fait bon vivre. La particularité de cette ville est qu'elle a une spécialité culinaire qui porte justement son nom, il s'agit d'un gâteau appelé le Pithiviers (à déguster de toute urgence pour les gourmands!).
Il y a aussi un musée qui a ouvert ses portes en 2022 sur la déportation, inauguré par Emmanuel Macron (Pithiviers étant un camp de transit vers les camps de la mort pendant la 2de Guerre mondiale).

La région Val de Loire est connue pour ses nombreux châteaux : Chambord, Chenonceau, Cheverny, etc…., mais aussi pour ses vignobles (Sancerre, Pouilly-fumé, Reuilly …).
Les principales grandes villes de la région Centre Val de Loire sont Tours, Orléans, Blois, Bourges….

Le gâteau Pithiviers

Vue aérienne de Pithiviers

Château de Chamerolles à 15 km de Pithiviers

Elly OOSTVEEN

Elle est née aux Pays Bas, dans la commune de Hilversum, ville de près de 90 000 habitants, située entre Amsterdam (à 30 km) et Utrecht (à 20 km) et à environ 480 km de Velving.

Elle a passé toute sa jeunesse dans cette ville, elle y a fait ses études et elle a exercé pendant 3 ans le métier d'éducatrice spécialisée pour enfants handicapés mental et physique.

En 1970, elle rencontra sur une plage néerlandaise un certain Gérard FISCHER venu faire du tourisme aux Pays Bas ; cette rencontre s'est soldée 5 ans plus tard par un mariage et par la naissance ensuite de 3 enfants.

Elly, tout comme son mari, parle 4 langues (néerlandais, français, allemand et anglais), mais elle m'a avoué que ses premières années en France ont été assez difficiles, à cause justement de la barrière de la langue ; elle reconnaît que le français a été, pour elle, la langue la plus compliquée à apprendre.
A ce propos, Elly m'a raconté une petite anecdote qui lui est arrivée lorsqu'elle vivait à Nancy. Un pompier a sonné un jour à sa porte, Elly pensait qu'il était là pour une intervention à caractère urgent, or il lui a tendu un calendrier ; Elly ne connaissait pas cette coutume française et ne comprenait pas ce que le pompier voulait, ni ce qu'il lui disait, de guerre lasse il a fini par abandonner, il est parti sonner chez le voisin, mais il lui a quand même laissé le calendrier.

Elly m'a également parlé de quelques spécialités culinaires néerlandaises qu'elle affectionne tout particulièrement, il y a le fameux Hutspot, à base de carottes et pommes de terre écrasées cuites avec des lardons, ou le Zuurkool qui correspond à une choucroute néerlandaise, ou bien encore le Boerekool Stampot, un autre plat à base de choux frisé, pommes de terre et saucisse fumée.
Ce qui lui manque le plus ce sont certains plats à base de poissons ; elle apprécie tout particulièrement l'anguille fumée que l'on ne trouve pas chez nous.
On dit toujours que les Pays-Bas sont l'autre pays du fromage, Elly aime beaucoup les fromages hollandais, notamment le Gouda sous toutes ses variétés.

Les Pays-Bas sont connus pour leurs champs de fleurs, notamment les tulipes, ceci explique peut-être la passion d'Elly pour les plantes et les fleurs, la preuve en est, il n'y a qu'à regarder le joli jardin qu'elle a aménagé derrière sa maison. Elle a reconnu que les premières années en France, elle constatait que les habitations et les jardins extérieurs étaient peu fleuris par rapport à son pays natal et trouvait que le prix des fleurs était bien plus élevé en France qu'aux Pays-Bas.

Petites infos à savoir, lorsqu'on parle des Pays-Bas on emploie souvent le terme de Hollande, or la Hollande, avec Noord-Holland et Zuid-Holland, représente deux des douze provinces qui constituent le pays.

Vue de la ville d'Hilversum, avec au milieu la mairie où Elly et Gérard se sont mariés.

Champs de fleurs à perte de vue

Deux emblèmes du pays : les moulins et les tulipes

Les Pays-Bas ont une famille royale appréciée des habitants et relativement discrète, avec à sa tête depuis 2013 le roi Willem-Alexander, une famille qui fait peu la une des médias, bien loin du tumulte de la famille royale d'Angleterre.

Elly a évoqué le moyen de locomotion le plus utilisé des Pays-Bas : le vélo. En effet, là-bas tout le monde ou presque pratique le vélo non simplement en ville, mais aussi en loisir ou en famille. Les pistes cyclables existent partout depuis de nombreuses années, y compris à la campagne, alors que dans ce domaine la France accuse un certain retard. Les Pays-Bas sont également en avance sur d'autres sujets comme le mariage homosexuel (depuis 2001) et l'euthanasie (loi de 2001).

Les vacances scolaires ont permis à la famille de rendre régulièrement visite aux proches restés aux Pays-Bas. Aujourd'hui encore Elly aime y retourner pour revoir sa famille, mais aussi pour continuer à découvrir son pays natal.

Bien qu'étant citadine au début, l'agitation des villes ne lui convient plus, Elly apprécie aujourd'hui le calme de la campagne et tout particulièrement celui de Velving. Cela fait 48 ans qu'elle réside en France et lorsque je lui ai demandé si elle n'a jamais eu le mal du pays, elle m'a affirmé qu'elle était bien chez nous, et elle a conclu notre échange par ces mots « j'y suis, j'y reste ».
Elle a même décidé en 1993 de prendre la nationalité française pour avoir le droit de voter en France.

Permanences Mairie
Mardi : 17h - 19h
Vendredi : 16h - 18h

22 rue de l'église
57220 VELVING

03 87 35 92 97

communedevelving@orange.fr

www.velving.fr